



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 11 février 2022**

**Présents** : Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

**Absents excusés** : Arthur CASAUX, Marie-Paule DUBREUIL, Lara DUPLAIX, Carine LAPLAINE, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE.

**Pouvoirs** : Arthur CASAUX à Anthony MERCIER, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER, Jérôme MERLIN à Jacques BARDIOT, Elisabeth PLESSE à Pierre-Marie DELANOY.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 18 janvier 2022.

- **1-Aménagement rue du Lavoir, route du Vernet et place de la mairie de Vitray: demandes de subventions**

Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'approuver le montant des travaux mais la demande de subventions.

	<b>MONTANT estimé du projet HT en €</b>	<b>MONTANT estimé du projet TTC en €</b>
<b>MAITRISE D'ŒUVRE</b>	17 050	20 460
<b>TRAVAUX</b>	561 000	673 200
<b>TOTAL</b>	<b>578 050</b>	<b>693 660</b>

<b>FINANCEMENT</b>	<b>MONTANT HT en €</b>
<b>DEPARTEMENT</b>	90 000
<b>ETAT</b>	29 166.81
<b>ETAT</b>	1 879.74
<b>AMENDE DE POLICE</b>	18 000
<b>TOTAL SUBVENTIONS (soit 24% du global)</b>	<b>139 046.55</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	439 003.45

Vote : Contre 0 Pour 15 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les demandes de subvention pour le projet d'aménagement rue du Lavoir, route du Vernet et place de la mairie de Vitray.

- **2-Restructuration cuisine salle polyvalente de Vitray: demandes de subventions :**

Le projet concerne la restructuration de la cuisine de Vitray et l'installation de WC Personnes à Mobilité Réduite à la Mairie.

	<b>MONTANT estimé du projet HT en €</b>	<b>MONTANT estimé du projet TTC en €</b>
<b>MAITRISE D'ŒUVRE</b>	11 655	13 986
<b>TRAVAUX</b>	129 500	155 400
<b>FRAIS INDUITS (10%)</b>	12 950	15 540
<b>TOTAL</b>	<b>154 105</b>	<b>184 926</b>

<b>FINANCEMENT</b>	<b>MONTANT HT en €</b>
<b>SUBVENTION ETAT</b>	<b>53 936.75</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>100 168.25</b>

Vote : Contre 0 Pour 15 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention pour le projet restructuration cuisine salle polyvalente de Vitray.

- **3-Etude Reconquête des Centres Villes et des Centres Bourgs: demandes de subventions**

Deux offres sont en cours d'analyses, celle de AXESAONE de 37 125€ HT et celle de URBANEA de 42 750€ HT. La demande de subvention sera basée sur le montant le plus élevé soit **42 750€ HT**.

<b>FINANCEMENT</b>	<b>MONTANT en €</b>
<b>ETAT (DETR 50%)</b>	21 375
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b>	12 825
<b>TOTAL SUBVENTIONS (80% de financement)</b>	<b>34 200</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	8 500

Vote : Contre 0 Pour 15 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention pour l'étude de reconquête des centres Villes et des Centres Bourgs.

## Questions diverses :

- Information Complémentaire Santé et Prévoyance :

L'ordonnance du 17 février 2021 prévoit un débat avant le 18 février 2022 sur les garanties accordées aux agents publics en matière de protection sociale complémentaire.

À ce jour la part communale (proportionnelle au temps de travail) est de 20€ par agent à temps complet et par mois pour la prévoyance, soit entre 46 et 57% de prise en charge de la prévoyance.

Au 01 janvier 2025, la participation minimum obligatoire pour la prévoyance sera de 5.40€ et au 01 janvier 2026 de 15€ pour la complémentaire santé.

-Mme Chaussonot annonce que le SDE 03 invite les élus à une découverte d'un méthaniseur au Theil le mardi 01 mars.

- L'inauguration de la plaque Daffy est prévue le 06 mars à 11h à Vitray.

- L'ONF a exposé le 11 février son projet de plan de circulation des routes forestières lors du comité de pilotage de Tronçais Forêt d'exception et confirme son intention de fermer certaines lignes forestières aux véhicules motorisés. M. le Maire propose d'argumenter l'opposition des élus de Meaulne-Vitray en indiquant que la fermeture va obliger des habitants de la commune à faire des kilomètres de plus, la forêt risque de devenir inaccessible aux personnes à mobilité réduite, un avis sera émis à l'issue du prochain conseil municipal.

- Le 19 mars aura lieu simultanément, à Meaulne, l'assemblée générale de la fédération départementale de la pêche et la commémoration des anciens combattants.

- La vente du « bâtiment » communal, 15 route de Paris, à M. Merlin a été signée le 08 février.

- Le Syndicat du Canal de Berry va planter des platanes le long du canal côté pêcheur.

- Un article est paru sur la page de Facebook de la commune pour informer de l'arrivée d'un nouveau garagiste à la place du garage CIGAMM.

-La vente de l'Auberge du Cheval Blanc sera actée fin Mars, la Commune envisage de réaliser des travaux d'électricité et chauffage ainsi que le remplacement des huisseries des façades.

- La vente de la portion du chemin rural n°39 sera actée avec Mme Gozard et M.Poulet le 25 février.

- La Communauté de Communes a prévu une baisse des dotations de 20€ par élève soit de 70€ à 50€. Cet argent est distribué pour financer les fournitures scolaires des écoles.

- M. Mercier informe que la Boucle de Tronçais aura lieu le 23 avril 2022, le circuit est identique à l'année passée.

-21h00, la séance est levée.

***Prochain Conseil Municipal le jeudi 10 mars 2022 à 19h30 (salle du conseil).***

